



Collège d'autorisation et de contrôle Assignation de radiofréquence à titre provisoire

Décision du 1 juillet 2021.

Le Collège d'autorisation et de contrôle a été saisi d'une demande d'assignation de radiofréquence à titre provisoire par le demandeur identifié ci-après.

Vu l'article 8.2.1-2 du décret relatif aux services de médias audiovisuels et aux services de partage de vidéos ;

Vu l'avis favorable des services du Gouvernement quant à la possibilité technique d'assigner la radiofréquence visée ci-après ;

Considérant que l'objet de la demande n'est pas de nature à compromettre la sécurité nationale, l'intégrité territoriale ou la sûreté publique, la défense de l'ordre et la prévention du crime, la protection de la santé ou de la morale, la protection de la réputation ou des droits d'autrui, et ne vise pas la divulgation d'informations confidentielles qui pourraient compromettre l'autorité et l'impartialité du pouvoir judiciaire ;

Considérant que l'objet de la demande est de portée locale et est localisé géographiquement en région de langue française ou dans la région bilingue de Bruxelles-Capitale et principalement destiné à la retransmission de programmes sur le site de l'évènement ;

Considérant le caractère ponctuel de la demande ;
2,5W (4 dBW)

Le Collège décide :

Le demandeur identifié ci-après est autorisé à faire usage de la radiofréquence décrite ci-dessous, pour la période indiquée et en respectant les caractéristiques techniques définies.

Identification du demandeur

Raison sociale ou nom	Mojuice SPRL
Siège social	Ambachtenlaan 8 3001 Leuven
Numéro d'entreprise	BE0876093409
Date d'introduction de la demande	3 juin 2021

**Identification de la fréquence provisoire autorisée**

Période d'autorisation	du 19/07/21 au 01/08/21 inclus.
Nom de la station	GRACE-HOLLOGNE
Fréquence	88,1 MHz
Adresse	Airport parking, Longue durée P3 Rue de Bierset, 4460 Grâce-Hollogne
Coordonnées géographiques	50° 38' 28'' N / 005° 27' 53.9'' E
PAR totale	2,5W (4 dBW)
Hauteur de l'antenne hors sol	3 m
Directivité de l'antenne	ND

Fait à Bruxelles, le 1 juillet 2021.

DocuSigned by:

Karim Bourki

08013E62BA9E470...

DocuSigned by:

Mathilde Alet

8CA19B3ED537454...